

III. *La Francophonie bilatérale*

Le Programme canadien d'aide publique aux pays de la Francophonie

Le programme canadien d'aide publique au développement (APD) et le programme d'aide publique (AP) dont bénéficient les pays en développement et les pays en transition membres de la Francophonie, prennent diverses formes : aide bilatérale, aide multilatérale par l'intermédiaire du système onusien, de la Francophonie et des institutions financières internationales, appui aux initiatives des organisations non gouvernementales ou des entreprises canadiennes. L'ACDI est le gestionnaire principal du programme.

Le programme d'aide au développement a pour objectif de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin d'atténuer la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. À cette fin, l'APD canadienne concentre ses ressources dans six domaines prioritaires : la satisfaction des besoins humains fondamentaux; la participation des femmes au développement durable; les services d'infrastructure; les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique; le développement du secteur privé; la protection de l'environnement.

L'aide bilatérale à l'Afrique et au Moyen-Orient

La réduction de la pauvreté et la promotion de la paix et de la sécurité sont les deux grands objectifs de l'aide canadienne en Afrique et au Moyen-Orient. Les programmes d'aide portent sur la sécurité alimentaire et l'agriculture, la promotion de l'équité entre les hommes et les femmes, la satisfaction des besoins fondamentaux, l'infrastructure et le développement du secteur privé (y compris l'aide aux PME et aux micro-entreprises). En ce qui concerne la promotion de la paix et de la sécurité, la priorité va à la démocratisation et au respect des droits de la personne, ainsi qu'à la prévention des conflits, la réduction des dépenses militaires, l'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées, et une meilleure complémentarité de l'assistance humanitaire et du développement durable.